

DIRECTION
DES TRANSPORTS ET
DE LA SÉCURITÉ

Dossier suivi par :
Mireille FOLLIASSON
Tél. : 04 90 16 11 45
Fax : 04 90 16 11 96

Objet :
Modifications
rentrée 2015-2016

Copie :
Direction Education

Avignon, le 28 JAN. 2015

**Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
49 Rue Thiers
84077 AVIGNON CEDEX**

Monsieur le Directeur Académique,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser le message suivant aux responsables des collèges et lycées de Vaucluse :

*Communiqué du Conseil général de Vaucluse
Direction des Transports et de la Sécurité*

Dans la mesure où vous envisagez des modifications pour la prochaine rentrée qui pourraient avoir des incidences en matière de transport scolaire, vous voudrez bien (pour les établissements qui ne l'ont pas déjà formulé) transmettre les éléments utiles à la Direction des Transports et de la Sécurité du Département de Vaucluse. Cela concerne tout projet ayant une incidence sur le mouvement des élèves, et par là même, sur l'organisation de leur transport (changements des horaires d'entrée et/ou de sortie, transfert des jours de fonctionnement...).

En effet, je vous rappelle que, conformément à l'article 27 de la loi du 22 juillet 1983 et sa circulaire du 13 novembre 1985, tout projet de modification implique une concertation préalable entre les établissements scolaires et les autorités organisatrices de transport scolaire, le Conseil général étant organisateur des transports interurbains du réseau TransVaucluse.

Je vous remercie d'envoyer votre demande par mail à : transport@cg84.fr avant le 21 février 2015.

J'attire votre attention sur le fait que ces demandes de changements ne conduiront pas nécessairement à une adaptation du dispositif de transport scolaire.

Tout renseignement complémentaire pourra vous être fourni en appelant le 04.90.16.11.42 ou 04.90.16.11.45.

S'agissant des écoles élémentaires desservies par des services de transport scolaire, vous voudrez bien me communiquer les projets ayant une incidence sur ce dispositif.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président,
et par délégation

La Directrice des Transports et de la Sécurité

Emmanuelle BAING

Conseil général de Vaucluse

Communiqué du Conseil général de Vaucluse
Direction des Transports et de la Sécurité

*Dans la mesure où vous envisagez des modifications pour la prochaine rentrée qui pourraient avoir des incidences en matière de transport scolaire, vous voudrez bien (pour les établissements qui ne l'ont pas déjà formulé) transmettre les éléments utiles à la Direction des Transports et de la Sécurité du Département de Vaucluse. Cela concerne **tout projet ayant une incidence** sur le mouvement des élèves, et par là même, **sur l'organisation de leur transport (changements des horaires d'entrée et/ou de sortie, transfert des jours de fonctionnement...)**.*

En effet, je vous rappelle que, conformément à l'article 27 de la loi du 22 juillet 1983 et sa circulaire du 13 novembre 1985, tout projet de modification implique une concertation préalable entre les établissements scolaires et les autorités organisatrices de transport scolaire, le Conseil général étant organisateur des transports interurbains du réseau TransVaucluse.

Je vous remercie d'envoyer votre demande par mail à : transport@cg84.fr avant le 21 février 2015.

J'attire votre attention sur le fait que ces demandes de changements ne conduiront pas nécessairement à une adaptation du dispositif de transport scolaire.

Tout renseignement complémentaire pourra vous être fourni en appelant le 04.90.16.11.42 ou 04.90.16.11.45.
